

**ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2023
PROPOSITION DE DELIBERATION 25-2023
FINANCEMENT CASDAR 2024**

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse réunie en **session budgétaire mixte présentiel-distanciel** à Vescovato ce 4 décembre 2023, sous la présidence de M. Joseph Colombani.

Ont participé au vote :

La Chambre d'agriculture de Haute-Corse,

DELIBERANT conformément aux dispositions législatives et règlementaires, conformément aux articles D511-54- D511-54-1, D511-55, D511-56 du code rural et de la pêche maritime.

CONSTATANT que les conditions de quorum sont réunies,

CONSIDERANT le programme développement agricole et rural porté par la Chambre d'agriculture de Corse ;

CONSIDERANT les actions de développement présenté par les services de la Chambre d'Agriculture dans le cadre de ce programme 2022-2025

DECIDE de demander, pour la mise en œuvre de ces actions, le soutien financier de la Chambre régionale d'agriculture de Corse au travers des fonds du CASDAR pour l'exercice **2024 un engagement minimum de 132 000 €**. Ce montant n'est pas limitatif.

VALIDE que la mise en œuvre de ces actions peut nécessiter la recherche de cofinancements auprès de l'état et de la Région des financements complémentaires.

La délibération 25-2023 est adoptée à l'unanimité

Le Président

Joseph COLOMBANI

Siège Social

Route du stade
Lieu-dit PETRAOLO
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 49

Corte

7 Rue Colonel Feracci
20250 CORTE
Tel : 04 95 35 15 89
Fax : 04 95 36 35 93

Monticello

Mairie de Monticello
20220 Monticella
Tel : 04 95 60 10 89

Ghisonaccia

Maison des Services publics
20240 GHISONACCIA
Tel : 04 95 56 02 95
Fax : 04 95 56 29 46